

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 20 JUILLET 2020

Absent excusé : Jean-Louis Sozet (pouvoir à David Picchioni)

PRESENTATION ET VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2020

Budget Communal : il s'équilibre à la somme de 720.966 € en section de fonctionnement et 279.000 € en section d'investissement. Pas d'augmentation de la fiscalité.

Travaux en réflexion pour le 2^{ème} semestre 2020 :

- Travaux complémentaires du Hameau des Liorats : 17 000 €
- Parking Liorats + Molok : 50 000€ pour la totalité ou 30 000 € à minima. Pour ces aménagements, une réunion de quartier sera organisée sur place fin août (date à confirmer).
- Four Communal : 4 000 €
- Mur soutènement Cime des Blais : 20 000 €
- Store Fenêtres secrétariat : 1.750 € (pour mémoire car dépense engagée)

L'enveloppe budgétaire consacrée aux investissements prévus pour 2020 et 2021 sera validée lors du Conseil Municipal de septembre mais le Conseil Municipal accepte à l'unanimité que pour les travaux aidés par le Département, les demandes de subvention soient déposées (date butoir le 31 août 2020). En tout état de cause, les travaux ne pourront démarrer qu'après le 5 octobre (date de la conférence territoriale du Département).

Budget Eau et Assainissement : il s'équilibre à la somme de 133.405 € en section de fonctionnement et 144.000 € en section d'investissement.

Budget Régie des Transports : il s'équilibre à la somme de 21.620 € en section de fonctionnement et 9.435 € en section d'investissement (provisions pour remplacement du minibus)

DELEGATIONS AU MAIRE

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les délégations suivantes au Maire durant tout le mandat :

- Procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et de passer à cet effet les actes nécessaires ;
- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont prévus au budget ;
- Passer les contrats d'assurance ;
- Fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;
- Intenter au nom de la Commune les actions en justice ou de défendre la Commune dans les actions intentées contre elle ;
- Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules communaux ;
- Procéder à l'encaissement de tout chèque concernant à des remboursements par les compagnies d'assurances ou par des tiers suite à des déclarations de sinistres.

INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la réduction de 15% du montant mensuel de l'indemnité du Maire et des 3 adjoints pour créer une enveloppe qui permettra de procéder au versement d'une participation aux frais aux 4 conseillers délégués : Vincent Arrighino, Silvère Combe, David Picchioni et Jean-Louis Sozet.

:

.../...

ELECTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (C.A.O.)

La C.A.O élue à l'unanimité pour la durée du mandat est composée des membres suivants :

Président	Richard Passelande
Membres titulaires	Christine Jacquot, Silvère Combe et Jean-Louis Sozet
Membres suppléants	Ophélie Dumas, Eric Fernandez et David Picchioni

ELECTION DES DELEGUES AU TE 38 (Territoire Energie de l'Isère)

Sont élus à l'unanimité : délégué titulaire : Vincent Arrighino
délégué suppléant : David Picchioni

ELECTION DES DELEGUES AU SYNDICAT DU SERPATON (RELAIS TV)

Sont élus à l'unanimité : délégué titulaire : Richard Passelande
délégué suppléant : Eric Fernandez

CREATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Les commissions communales, toutes présidées par le Maire, sont créées, leur composition sera validée lors du prochain conseil.

Activités et actions sociales :	Elisabeth Demoncheaux, Christine Jacquot
Associations/Vie du village	Elisabeth Demoncheaux, Christine Jacquot, Angélique Turc, Vincent Arrighino
Ecole	Christine Jacquot, Angélique Turc
Finances	Angélique Turc, Eric Fernandez, Philippe Robert, Jean-Louis Sozet
Travaux	Ophélie Dumas, Vincent Arrighino, Silvère Combe, David Picchioni
Urbanisme	Vincent Arrighino, Eric Fernandez, Silvère Combe, David Picchioni, Jean-Louis Sozet
Communication	Angélique Turc, Eric Fernandez, Philippe Robert
Embellissement	Ophélie Dumas, Christine Jacquot, Jean-Louis Sozet
Thématique	Ophélie Dumas, Angélique Turc, Vincent Arrighino, Philippe Robert
(1 ^{er} sujet : Café associatif)	Eric Fernandez

QUESTIONS ET INFOS DIVERSES

Dépôt de plainte du Maire

Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie suite à de nombreuses dégradations survenues aux abords des vestiaires du stade.

C.C.M (Communauté de Communes de la Matheysine)

Le bureau de la CCM a été renouvelé. Eric Balme est le nouveau président.

Un Conseil communautaire est prévu le 27 juillet prochain pour proposer aux 44 communes adhérentes que la CCM prenne la compétence « remontées mécaniques » pour venir en aide à la station de l'Alpe du Grand Serre.

Le Conseil Municipal s'oriente vers un possible vote blanc pour cette prise de compétence (manque d'informations).

Syndicat du Lac de Monteynard-Avignonet

Suite au renouvellement du bureau, le Président est Laurent Maleval, conseiller municipal de Roissard, les 3 vice-présidents sont Pierrick Bonenfant (Maire de Treffort), Jean-Michel Brugnera (Maire de Mayres-Savel) et Richard Passelande (Maire de Monteynard)

.../...

Travaux du Petit Train de la Mure

Le Maire rend compte au Conseil Municipal d'une visite de chantier à laquelle il a récemment participé et qui s'annonce de bon augure pour une reprise au printemps 2021.

Agence de l'Eau

La Mairie a été informée par courriel que l'Agence de l'Eau lance un appel à projets pour favoriser la reprise des investissements liés à l'eau, l'assainissement et les milieux aquatiques.

Cet appel à projets prend fin le 31/12/2021 et prévoit des taux de subvention supérieurs à ceux existants.

Le Maire propose d'engager une réflexion sur l'opportunité qui se présente pour réaliser les travaux de raccordement à l'assainissement collectif des Blais (centre du hameau et chemin des Sources haut et bas) sachant que les conditions suivantes doivent être remplies :

- La commune doit-être dotée d'un schéma directeur d'assainissement (si pas le cas participation aux études).
- Les tarifs eau et assainissement doivent correspondre à un prix plancher fixé par l'Agence et le Département.

Nomination d'un conseiller municipal en charge des questions de défense

La Préfecture demande à chaque municipalité de nommer un conseiller municipal en charge des questions de défense.

Pas de décision prise, proposition faite à David Picchioni ou Jean-Louis Sozet.

L'ordre du jour épuisé, la séance a été levée à 23 h 30

Date du prochain Conseil Municipal : lundi 21 septembre 2020 à 20 h

(Points à évoquer lors du prochain CM : Création de la Commission Communale des Impôts Directs et de la Commission Elections)..